

L'Agglomération de Chaumont recrute pour la Ville de Chaumont en contrat saisonnier :

DES AGENTS D'ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS pour le service espaces verts du Centre Technique de la Ville de Chaumont

Missions:

Au sein du service espaces verts du Centre Technique de la Ville de Chaumont, et sous la responsabilité du chef d'équipe, vous serez chargé(e) de l'entretien général des sites dépendant du secteur au sein duquel vous serez affecté(e) (tonte, taille, arrosage, plantations, désherbage, entretien des espaces verts et du matériel...).

Profil:

- Posséder le CAP espaces verts/ horticulture et/ou une expérience dans le domaine
- Connaître les techniques et pratiques d'entretien des espaces naturels
- Savoir utiliser, en toute sécurité, les outils mis à disposition (tondeuse, débroussailluse, souffleur à feuilles, motobineuse, taille-haie...)
- Goût du travail en équipe, dynamisme et rigueur
- Posséder le permis B, et éventuellement le permis E (B)

Divers:

Postes à temps complet à pourvoir du lundi 18 avril au vendredi 14 octobre 2022

Travail en extérieur par tous types de temps

Horaires de prise de poste : 7h30, ou 6h en période estivale avec travail en journée continue

Rémunération statutaire : 1 607.30 € brut + chèques déjeuners

Deux postes complémentaires seront également à pourvoir pour l'entretien du cimetière Clamart de la Ville de Chaumont, sur des missions identiques.

Postes à temps complet à pourvoir du lundi 2 mai au vendredi 30 septembre 2022

Travail en extérieur par tous types de temps

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le **31 mars 2022** à : Monsieur le Président, BP 32116, 52004 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à lgoujon@agglo-chaumont.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Laurent AUVIGNE, Chef de service au Centre Technique, au 03.25.30.60.87 ou par mail à lauvigne@ville-chaumont.fr

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.